

**Commission scolaire des Premières-Seigneuries**  
**Comité exécutif**

Le 17 octobre 2017

Procès-verbal de la **séance ordinaire du comité exécutif** de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries tenue le **mardi 17 octobre 2017, à 19 h 30**, au siège social, 643, avenue du Cénacle, Québec, sous la présidence de monsieur René Dion à laquelle sont présentes les personnes suivantes :

DION, René	Président
BÉDARD, Nancy	Commissaire représentant des parents
BRASSARD, Bernard	Commissaire
GIROUX, Claude	Commissaire
LIZOTTE, Dominique	Commissaire

ASSELIN, Marie-Claude	Directrice générale
-----------------------	---------------------

CHOUINARD, Martine	Secrétaire générale
--------------------	---------------------

ÉTAIT ABSENT :

HUDON, René	Commissaire
-------------	-------------

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le président, monsieur René Dion, déclare la séance ouverte.

**2. VÉRIFICATION DU QUORUM**

Le président constate que le quorum requis par la Loi est atteint.

**3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ par madame Nancy Bédard et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance.
2. Vérification du quorum.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 septembre 2017.
5. Suivis au procès-verbal de la séance ordinaire du 19 septembre 2017.
6. Dénonciation d'intérêts.
7. Achat de matériel roulant (un camion de déneigement 6 x 4 cabine 4 portières) pour le Centre de formation en transport de Charlesbourg.
8. Octroi d'un contrat – amélioration des accès aux personnes handicapées – Centre de formation en transport en Charlesbourg.
9. Mandat d'acquisition - postes informatiques et moniteurs neufs.
10. Mandat d'acquisition - équipements audiovisuels et solutions numériques interactives.
11. Approbation du compte de dépenses du président.
12. Communication du président.
13. Communication de la direction générale.
14. Questions et commentaires des commissaires.
15. Levée de la séance.

CE-17/18-010

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

4. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 19 SEPTEMBRE 2017**

CONSIDÉRANT que le procès-verbal de la séance ordinaire du 19 septembre 2017 est parvenu aux membres du comité exécutif dans les délais prescrits par la Loi;

IL EST PROPOSÉ par madame Dominique Lizotte et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 19 septembre 2017 soit approuvé tel que déposé.

CE-17/18-011

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

5. **SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 19 SEPTEMBRE 2017**

La secrétaire générale dépose un bilan des suivis aux résolutions adoptées lors de la séance ordinaire du 19 septembre 2017. Tous les suivis ont été faits.

6. **DÉNONCIATION D'INTÉRÊTS**

Madame Martine Chouinard rappelle aux commissaires qu'ils doivent informer le président lors d'un possible conflit d'intérêts les concernant.

7. **ACHAT DE MATÉRIEL ROULANT (UN CAMION DE DÉNEIGEMENT 6 X 4 CABINE 4 PORTIÈRES) POUR LE CENTRE DE FORMATION EN TRANSPORT DE CHARLESBOURG**

Ce point est reporté.

8. **OCTROI D'UN CONTRAT – AMÉLIORATION DES ACCÈS AUX PERSONNES HANDICAPÉES – CENTRE DE FORMATION EN TRANSPORT EN CHARLESBOURG**

CONSIDÉRANT les travaux confiés aux firmes Atelier D Architecture et Design Laflamme et les Services EXP inc.;

CONSIDÉRANT les analyses effectuées avec la direction de l'établissement concernée;

CONSIDÉRANT la participation financière du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre de la mesure « Amélioration des accès aux personnes handicapées 2016-2017 » pour la réalisation de ce projet;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues dans ce projet et le tableau comparatif ci-joint;

CONSIDÉRANT que la soumission suivante est la plus basse soumission conforme :

Louis Fecteau inc.

109 773,00 \$ (avant taxes);

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme Atelier D Architecture et Design Laflamme;



**Commission scolaire des Premières-Seigneuries**  
**Comité exécutif**

CONSIDÉRANT que la période de collecte des mandats est présentement en cours et que les montants consacrés à ce type de dépense requièrent généralement des approbations financières de la plus haute instance;

CONSIDÉRANT les économies potentielles à réaliser en temps et en argent dans le cadre de ce dossier;

CONSIDÉRANT la quantité d'appareils neufs estimés à acquérir dans le cadre des mesures 50780 et 30810;

CONSIDÉRANT tous nos autres besoins dans ce domaine ainsi que notre historique d'achat des dernières années;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des technologies de l'information, de la recherche et du développement;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

CONSIDÉRANT la recommandation du RORC (responsable de l'observation des règles contractuelles);

CONSIDÉRANT la recommandation du comité plénier du comité exécutif du 17 octobre 2017.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Claude Giroux et résolu :

- d'autoriser la participation de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries au regroupement des achats du Centre collégial des services regroupés (CCSR) pour l'acquisition d'équipements informatiques neufs pour un mandat évalué annuellement à environ 630 000 \$.
- d'autoriser M<sup>me</sup> Marie-Claude Asselin, directrice générale, à signer le mandat d'achats et les bons de commande qui en découlent.

CE-17/18-013

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**10. MANDAT D'ACQUISITION - ÉQUIPEMENTS AUDIOVISUELS ET SOLUTIONS NUMÉRIQUES INTERACTIVES**

CONSIDÉRANT la fin prochaine des contrats du Centre de services partagés du Québec (CSPQ), du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) et du Centre collégial des services regroupés (CCSR) pour l'acquisition d'équipements audiovisuels et solutions numériques interactives;

CONSIDÉRANT que le regroupement CSPQ-MEES-CCSR a signifié qu'il ne relancerait pas un processus d'appel d'offres;

CONSIDÉRANT que le CCSR a pour mission de favoriser la mise en commun de services, notamment des regroupements d'achats, dans le but de permettre aux maisons d'enseignement de réaliser des économies de volume et des économies de temps en plus de faciliter les processus d'acquisition;

CONSIDÉRANT que le CCSR est actuellement le plus important regroupement d'achats du réseau de l'éducation négociant des dossiers de nature technologique;

**Commission scolaire des Premières-Seigneuries**  
**Comité exécutif**

CONSIDÉRANT la recommandation du vérificateur général du Québec de favoriser l'utilisation des regroupements d'achats dans le but de minimiser les coûts de gestion;

CONSIDÉRANT que le CCSR a l'intention de réaliser un appel d'offres regroupé pour l'acquisition d'équipements audiovisuels et de solutions numériques interactives dès octobre 2017 et que ce mandat sera effectif à partir de décembre 2017, et ce, pour une durée de trois ans (1 année plus 2 renouvellements de 12 mois possibles après évaluation);

CONSIDÉRANT que la *Directive concernant la gestion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics* à l'article 3.2, oblige dorénavant les organismes publics à signifier leur intérêt à faire partie d'une négociation en confiant un mandat au regroupement avant la réalisation de l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT l'intention de requérir à l'article 18 du *Règlement sur certains contrats d'approvisionnement des organismes publics (RCA)* lui permettant à l'intérieur d'un contrat à commande d'attribuer à tous les soumissionnaires dont les prix soumis sont à l'intérieur d'une fourchette de 10 % du prix le plus bas à condition que cette règle d'adjudication soit approuvée au préalable par le dirigeant d'organisme de chacun des établissements faisant partie prenante de la négociation;

CONSIDÉRANT que la période de collecte des mandats est présentement en cours et que les montants consacrés à ce type de dépense requièrent généralement des approbations financières de la plus haute instance;

CONSIDÉRANT les économies potentielles à réaliser en temps et en argent dans le cadre de ce dossier;

CONSIDÉRANT la quantité d'équipements estimés à acquérir dans le cadre de la mesure 50780;

CONSIDÉRANT nos besoins dans ce domaine ainsi que notre historique d'achat des dernières années;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Service des technologies de l'information, de la recherche et du développement;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

CONSIDÉRANT la recommandation du RORC (responsable de l'observation des règles contractuelles);

CONSIDÉRANT la recommandation du comité plénier du comité exécutif du 17 octobre 2017.

IL EST PROPOSÉ par madame Nancy Bédard et résolu :

- d'autoriser la participation de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries au regroupement des achats du Centre collégial des services regroupés (CCSR) pour l'acquisition d'équipements audiovisuels et solutions numériques interactives pour un mandat évalué annuellement à environ 318 500 \$.
- d'autoriser M<sup>me</sup> Marie-Claude Asselin, directrice générale, à signer le mandat d'achats et les bons de commande qui en découlent.

CE-17/18-014

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**11. APPROBATION DU COMPTE DE DÉPENSES DU PRÉSIDENT**

Le président n'a pas présenté de compte de dépenses.

**12. COMMUNICATION DU PRÉSIDENT**

Il n'y a aucune communication.

**13. COMMUNICATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**

M<sup>me</sup> Marie-Claude Asselin informe que l'exercice de vérification des contrats par le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur débutera jeudi le 19 octobre 2017.

**14. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES COMMISSAIRES**

- M<sup>me</sup> Dominique Lizotte questionne à savoir quels sont les moyens utilisés pour le recrutement et la rétention du personnel au sein de l'organisation.

M<sup>me</sup> Asselin répond que plusieurs moyens sont mis en place pour le recrutement entre autres : des journées portes ouvertes, des foires d'emploi, des salons de placement au collégial et aux universités, etc. Pour la rétention du personnel sont disponibles dans l'organisation : des programmes d'insertion professionnelle, une demie journée d'accueil du personnel, la formation du personnel, des tables de concertation, le mentorat, stationnement à prix modique, rabais dans des centres de conditionnement physique, analyse de l'organisation du travail et de la tâche, le programme d'aide au personnel de même que l'ensemble des conditions de travail négociées par le Conseil du Trésor (salaire, régime de retraite, vacances, assurance collective, etc.)

- M. Brassard questionne sur l'état de situation sur la violence et l'intimidation dans nos milieux suite à la diffusion de reportages sur le sujet dans les médias.

M<sup>me</sup> Asselin répond que malheureusement il y a présence de violence dans nos milieux. Effectivement, certains enfants rencontrent des difficultés importantes qui s'expriment par la violence. Des mesures sont mises en place dans les établissements en vue de prévenir et de contrer cette violence. Un recensement à cet égard est effectué annuellement au Secrétariat général pour fins de rapport annuel. Au rapport du protecteur de l'élève, aucun cas d'intimidation ne fut identifié. Des protocoles sur le sujet sont en place dans les milieux, des équipes d'intervention sont disponibles, le personnel est formé sur le sujet, un protocole est en place avec les services de police, la surveillance est mise en place, disponibilité d'ateliers pour les élèves sur les habiletés sociales, les programmes de gestion des comportements positifs et présence de brigades dans certains milieux.

- M. Brassard questionne à savoir pourquoi en point de décision le sujet du « Foodtruck » à Fierbourg n'a pas été inscrit à l'ordre du jour.

M<sup>me</sup> Asselin répond que ce sujet n'était pas prêt à être présenté et fort probablement qu'il fera l'objet d'une décision au conseil des commissaires.

**Commission scolaire des Premières-Seigneuries  
Comité exécutif**

- M. Giroux questionne les modalités applicables pour la journée de l'Halloween dans les établissements.

M<sup>me</sup> Asselin répond que cette responsabilité appartient aux établissements, chaque établissement décide de son organisation. Dans le passé certaines règles avaient été émises par la Commission scolaire en lien avec sa politique de saines habitudes de vie ce qui a été assoupli depuis.

**15. LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h04.

LE PRÉSIDENT,

LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE,

---

René Dion

---

Martine Chouinard